

## **Feu vert pour la nouvelle centrale Magnée-Enrobés à Cerexhe-Heuseux**



***Le projet de nouvelle centrale***

La société Magnée-Enrobés à Cerexhe-Heuseux a obtenu son permis pour le renouvellement d'une centrale d'enrobage jusqu'en 2042, une usine unique en Europe. L'emploi est ainsi garanti.

La société Magnée-Enrobés, située rue du Fort à Cerexhe-Heuseux, fait partie du groupe Baguette, un groupe 100 % familial, et produit chaque année 135.000 tonnes d'enrobés de tous types (moyenne des 15 dernières années). Elle possède aussi un centre de valorisation des déchets inertes qui produit annuellement 50.000 tonnes (moyenne des 10 dernières années).

Elle a introduit une demande de permis unique de classe 2 pour le renouvellement d'une centrale d'enrobage, le renouvellement d'une unité de tri/regroupement des déchets inertes dont le permis arrive à terme en juillet, la création d'une zone de stockage des matériaux, l'extension des bureaux, le déplacement d'un hall industriel, la démolition de deux habitations jointives et la construction d'une nouvelle conciergerie pour permettre une meilleure accessibilité du site, et enfin pour la création d'une unité de modification du bitume par ajout de polymères.



***La société Magnée-Enrobés à Cerexhe-Heuseux***

En date du 22 février dernier, le collège communal de Soumagne a délivré le permis unique de classe 2 qui permet à la société Magnée-Enrobés de construire ses toutes nouvelles installations. Montant de l'investissement : 8 millions €.

### ***Mise en service au 1er mai 2024***

Marcel Baguette, administrateur-délégué de la SA Magnée-Enrobés se dit heureux de l'octroi de ce permis obtenu jusqu'en septembre 2042 : « Il nous permet de garantir l'emploi sur le site et d'envisager l'avenir sereinement. Notre volonté est à présent de ne pas perdre de temps dans la

réalisation de notre toute nouvelle unité de production. L'idée est de débiter les travaux cette année encore avec un objectif clairement affiché : une mise en service de l'ensemble des nouvelles installations au 1er mai 2024. Je rappelle que cette nouvelle usine, unique en Europe, va solutionner nombre de nuisances relevées par les riverains. C'est la raison pour laquelle je souhaite ne pas perdre de temps et entamer les travaux dès que possible. Ce nouvel outil tant attendu va également permettre d'améliorer grandement le bien-être de nos collaborateurs ».

« Ce nouveau permis est une excellente nouvelle pour le groupe Baguette dans son ensemble puisque l'activité "enrobés" est au cœur des métiers de l'entreprise. L'emploi sur site qui concerne 12 collaborateurs dans l'usine et 20 sur chantier est donc garanti. Plus globalement, ce nouveau permis vient donc indirectement consolider les 180 emplois au sein du groupe familial. En pratique, il est à noter que la commune de Soumagne a souhaité que l'entreprise fasse une plus grande place à la biodiversité. L'emprise au sol du projet a donc été réduite pour répondre à cette attente à laquelle le porteur de projet adhérait d'emblée, sans difficulté », conclut Pascal François, porte-parole du groupe Baguette.